



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 59023

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les modalités d'attribution du fonds spécial d'invalidité. En effet, lorsque deux personnes mariées sont toutes deux bénéficiaires d'une pension d'invalidité à laquelle s'ajoute le FNS, on constate que le montant alors perçu par le couple n'est pas égal à la somme de deux allocations individuelles. Cette situation est très pénalisante pour deux personnes invalides qui décident de s'unir par les liens du mariage. Afin de favoriser l'équité entre tous les bénéficiaires du FST, il lui demande de lui préciser les mesures qu'elle entend mettre en place dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59023

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mars 2001, page 1602